

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sous réserve dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>, Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Novembre 1874.

Bulletin politique.

La Gazette nationale de Berlin vient de publier un travail très-important sur la réorganisation de l'armée française.

Pour des raisons que nos lecteurs sauront apprécier, nous omettons certains passages qui ont trait à notre situation politique actuelle intérieure, mais nous croyons qu'il importe de mettre sous leurs yeux les extraits qui suivent.

« Grâce à ses ressources intellectuelles, industrielles et financières, la France reconstitue son matériel de guerre tout entier avec une activité extraordinaire.

« De ce côté, le succès est donc assuré, et il est impossible de nier les progrès que la France fait, sous ce rapport.

« On ne peut créer de bons officiers et sous-officiers qu'avec des hommes dévoués à un principe et prêts à faire tous les sacrifices nécessaires, et ce principe donne la patience, la résignation et l'abnégation qui font les bons militaires.

« En Prusse, le dévouement à la personne du roi est naturel. Tout soldat est enthousiasmé de la devise : Avec Dieu, pour le roi et la patrie.

« Est-ce la même chose en France ? Nullement. Le principe de l'autorité est tellement affaibli dans ce pays, qu'on peut hardiment dire qu'il n'existe plus.

« En France, le drapeau lui-même est provisoire. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que les officiers et sous-officiers n'aspirent qu'à quitter ce coagglomérat militaire que minent les passions politiques.

« Surtout, il ne faut pas oublier que l'armée française n'a pas un chef naturel dans la personne d'un souverain.

« Elle n'a actuellement qu'un chef constitutionnel, qui est le ministre de la guerre. Le Président de la République n'a pas légalement le droit de donner des ordres directs à l'armée.

« Une oligarchie comme celles de Rome, de Venise, de Gènes, aurait pu peut-être donner, à l'aide d'un patriciat solidement organisé, l'unité indispensable à une grande armée permanente.

« Si rien ne parle au cœur du soldat, si rien ne représente à ses yeux l'idée de la patrie et si l'on veut lui donner des ordres au nom d'une nation profondément divisée...

« On ne vend pas les dix plus belles années de sa jeunesse pour quinze ou dix-huit cents francs par an, mais on les donne de grand cœur à son pays.

« Le manque de tout symbole visible est plus que toute autre chose la cause du découragement et du mécontentement qui font que les officiers français demandent leur retraite après vingt-cinq années de service.

« Toutes ces explications sont peut-être un peu longues, mais nous les avons jugées nécessaires pour dépeindre l'état moral de l'armée française.

« Si l'armée était seulement mêlée d'une manière indirecte et indéfinie aux affaires de la politique intérieure, le mal serait moins grand et, grâce à leur lenteur, les progrès moins visibles.

« Le général Ladmiraull, gouverneur de Paris, est surtout dans ce cas ; grâce à son caractère tranquille et réfléchi, il a su se garantir des critiques parfois trop véhémentes ; son rôle dans l'affaire Ranc aurait pu cependant lui attirer des jugements injustes.

« C'est une des suites des temps révolutionnaires dans lesquels on vote des lois d'exception, dont les partis politiques se servent tour à tour pour mieux couvrir les contradictions évidentes qui existent entre leurs théories libérales et leur conduite autoritaire.

« Ce n'est pas encore tout. L'état de siège est maintenu pour un temps indéterminé, aussi bien pour étouffer la voix des adversaires politiques que pour rejeter tout l'odieuse du procédé sur l'armée.

« Si une pareille situation durait encore pendant plusieurs années, les chefs militaires deviendraient forcément des personnages politiques, assimilés à des agents du gouvernement.

« La conclusion est que la réorganisation de l'armée française, dans les conditions politiques actuelles, n'est qu'un édifice bâti sur un sable mouvant, qui peut-être l'engloutira au moment même où on la croira solidement établie.

Chronique générale.

On assure que le message de M. le Président ne sera porté à l'Assemblée qu'à la fin de cette semaine, le maréchal tenant à connaître l'opinion des députés qui reviennent de leurs départements avant d'arrêter le document officiel.

Les dernières élections partielles pour l'Assemblée, les élections municipales qui viennent d'avoir lieu auront sans doute éclairé les intelligences les plus obstinément

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Serrurier de Philadelphie.

(Suite.)

Maintenant, ajouta le serrurier, c'est dix dollars qu'il me faut ; vous auriez, sans cela, trop d'avantage sur un pauvre homme ; et, en ouvrant de nouveau cette caisse, je vais vous donner une leçon qui vaut bien son petit salaire.

moire, de vous épargner plus d'une faute désormais, et par conséquent plus d'un sujet de repentir.

Cette sorte d'homélie, qui, prononcée du ton le plus calme, n'avait laissé entrer dans l'âme du marchand aucun espoir de composition, avait absorbé une minute ou deux du temps qui lui devenait si précieux.

— Vite ! vite ! dit le marchand. Pour l'amour de Dieu, dépêchez-vous ! Car je ne voudrais pas pour 50 dollars que la banque fermât avant que je pusse y faire mon versement.

— Je vous crois, fut tout ce que répondit d'un ton grave le serrurier. Mais il n'était ni méchant ni vindicatif, et, trouvant suffisante la punition qu'il venait d'infliger à l'avidé marchand, il ne différa pas davantage et ouvrit la caisse, laissant tout juste à son propriétaire le temps de prendre la somme

et de courir à la banque, où il arriva quelques minutes seulement avant qu'elle fermât.

Un mois environ après cet événement, un vol d'une somme de cinquante mille dollars eut lieu à cette même banque de Philadelphie ; les barreaux d'une fenêtre avaient été sciés, et une entrée y avait été pratiquée de façon qu'il était clair que le voleur avait déployé à la fois une grande intrépidité et une dextérité peu commune.

à la fin, vinrent planer sur Amos, mais sa pauvreté et sa probité si connue finissaient toujours par les dissiper.

L'histoire de la caisse et de son ouverture, que le marchand avait jusqu'alors tenue secrète, pour sa propre gloire, et qu'Amos n'avait pas divulguée davantage, oubliée qu'il était des torts d'autrui, et peu porté d'ailleurs par son bon naturel à faire rira la ville aux dépens de l'homme qui avait voulu lui faire tort ; cette histoire, dis-je, commença à se répandre.

Amos crut remarquer, au bout d'un certain temps, que plusieurs de ses voisins le regardaient d'une façon singulière, et que certain air inexplicable et étrange perceait dans leurs relations avec lui.

aveuglées sur la situation actuelle; elle est bien clairement posée entre le radicalisme communal et la monarchie. Tous les intermédiaires, tous les essais d'expédients et de juste milieu ont échoué.

Un écrivain anonyme, dans une brochure de 100 pages qui vient de paraître chez Dentu, s'adresse au centre droit et aux conservateurs du centre gauche pour faire appel à leur patriotisme et réfuter leurs objections au rétablissement de la monarchie.

Cette brochure est intitulée *l'Urgence*; elle traite des caractères de la crise au milieu de laquelle nous nous débattons; l'auteur discute les chances du bonapartisme, de la République et du septennat; il s'attache surtout à combattre les prétendues impossibilités de la royauté. Il prouve que le rétablissement prochain de la royauté est la seule issue par où la France puisse échapper à la fois au péril bonapartiste et au péril radical; il prouve aussi que ce rétablissement est possible autant qu'il est urgent; d'où il suit que c'est, pour la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale, un devoir absolu de nous sauver en proclamant le retour de la monarchie.

« Il s'agit, dit l'auteur, du salut de la France et de savoir si les membres du centre droit et les conservateurs du centre gauche ont ce salut dans leurs mains et si leur main s'ouvrira pour nous le donner.

« En présence de cette responsabilité, la plus grave dont puissent être chargés les représentants d'un grand peuple, il leur est impérieusement prescrit par la conscience de s'examiner eux-mêmes avec une sévérité inexorable, d'arracher de leurs cœurs, fût-ce avec des blessures et du sang, non pas seulement les vœux d'ambition personnelle, chose facile à d'honnêtes gens, mais tout ce qui est préjugé et parti-pris, tout froissement d'amour-propre, toute répugnance inconsciente à reconnaître implicitement qu'on a pu se tromper, tout chagrin d'avoir à céder sur des points où l'on croit qu'on a raison, toute hésitation à oublier, pour le salut de la patrie, des griefs que l'on croit légitimes.

« Il faut que le pur amour de la France domine, absorbe, anéantisse tout cela dans leur âme. J'écris pour ceux qui auront le courage de se placer à cette hauteur; et j'ai l'ambition de les aider un peu à s'y maintenir. »

Il est à désirer que cet appel de l'auteur aux membres du centre droit et du centre gauche soit entendu; il y va des destinées de la France.

On annonce la publication prochaine d'une autre brochure; M. de la Guéronnière, l'ex-sénateur, met la dernière main à un écrit intitulé: *L'Europe en 1874*.

On lit dans le *Moniteur*:

Nous sommes en mesure de donner l'état à peu près général des résultats électoraux dans les chefs-lieux de département et d'ar-

lui presque tous les après-dîner, n'y avaient pas paru depuis quelques jours. Mais, ne soupçonnant aucun motif sérieux qui pût les porter à rompre tacitement avec lui, il ne s'arrêta pas à ces remarques.

En pareil cas, la personne la plus intéressée dans l'affaire est toujours la dernière à apprendre la nouvelle qui doit particulièrement l'affliger. Aussi, le premier avis que reçut le mécanicien des soupçons qui planaient orageusement sur sa tête, lui fut-il donné par l'officier de police, qui entra chez lui, suivi d'une troupe nombreuse de constables, pour fouiller son domicile. La stupeur et le chagrin furent, ce jour-là, le partage d'Amos et des siens. Quel coup pour une nombreuse famille qui avait trouvé, même au sein de son humble pauvreté, une satisfaction si complète dans la possession d'une bonne renommée, trésor qu'elle estimait pardessus tous les biens terrestres, ce qui se conçoit aisément! Dérober seulement six pences à un voisin eût été dans leur pensée une bassesse dont aucun d'eux n'eût jamais osé se rendre coupable. Mais cinquante mille

rondissement, en ce qui concerne les maires nommés par le gouvernement.

Sur 362 chefs-lieux, nous avons les résultats de 353 villes, qui se divisent de la manière suivante:

Maires nommés par le gouvernement:

Elus, 194  
Ont échoué, 87

dont 65 faisaient partie du conseil municipal avant d'être appelés aux fonctions de maire, et dont 46 avaient été choisis en dehors du conseil.

59 maires ne se sont pas présentés aux élections municipales.

Seize mairies sont vacantes par suite de décès, de démission ou de tout autre cause.

Ainsi qu'on peut le voir par ce tableau, en ce qui concerne les maires, les résultats ne sont pas conformes aux assertions émises par la *Republique française* et par les autres journaux radicaux.

Une trouvaille!

Un chercheur intrépide, hôte assidu de la salle de lecture de la Bibliothèque nationale, vient de découvrir des lettres-patentes, signées de S. M. Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français, et scellées du grand sceau de France, qui sont aujourd'hui bien peu connues, bien qu'elles aient fait dans leur temps beaucoup de bruit.

Ces lettres-patentes, qui portent la date de 1836 et qui figurent au *Bulletin des lois*, instituent M. Thiers (Adolphe) BARON, en récompense des éminents services rendus par lui à la MONARCHIE.

Deux jeunes gens habitant Liéven (Pas-de-Calais) viennent de subir les désagréments d'une incarcération par suite d'un déplacement dont ils n'avaient point avisé l'autorité.

Ces deux jeunes gens, Emile-Joseph Laurent, et Louis Bea, font tous deux partie de la réserve de l'armée active (classe 1868). Or, chacun sait, ou doit savoir, que l'article 34 de la loi du 27 juillet 1872 oblige les hommes de cette catégorie à donner avis à l'administration de tout changement de résidence. C'est pour avoir omis cette formalité que Laurent et Bea se sont vus recherchés et emmenés par la gendarmerie, sur un ordre du général de division.

Avis à ceux qui pourraient à leur tour oublier cette prescription et s'attirer ainsi des désagréments faciles à éviter.

Le *Journal de Genève* publie le récit d'une catastrophe arrivée au Grand-Saint-Bernard. Huit ouvriers italiens traversaient la montagne. Deux religieux et un domestique, suivis d'un chien, allèrent à leur rencontre. Ils furent surpris par une tempête de neige qui les ensevelit tous. Un religieux réussit à se dégager, mais ne put faire que quelques pas. Le chien courut au couvent d'où partirent des secours, mais il était trop tard. Le religieux est mort une demi-heure après avoir été retrouvé. Les autres sont encore ensevelis.

dollars! L'immensité d'une telle somme ajoutait au chagrin des soupçons le poids d'une terreur qui courbait les pauvres gens jusqu'à terre. Qui n'eût pas éprouvé de la pitié en voyant leur air alternativement égaré et abattu, tant que dura la visite? Leurs corps tremblants formaient un attendrissant faisceau qu'ils ne voulurent rompre qu'après que l'agent qui dirigeait les recherches eût déclaré être satisfait et n'avoir rien trouvé qui pût les compromettre. Ce fut seulement alors qu'ils commencèrent à se recueillir et à considérer avec calme les circonstances qui devaient troubler peut-être pour toujours la paix et la sécurité complète dont ils avaient joui jusqu'au moment de cette fatale visite.

— Du courage, mes amis, s'écria Sparks, qui fut le premier à retrouver la sérénité d'âme qui faisait le fond de son caractère, du courage, tout ira bien; il est impossible que de tels soupçons ne cessent pas bientôt de nous accabler. Une vie laborieuse et probe ne peut attendre bien longtemps sa récompense. Il y a peut-être dans la nature de mon industrie et dans l'adresse qu'une longue

SAINTE CATHERINE.

L'Eglise célèbre le 25 novembre la fête de sainte Catherine.

De même que saint Nicolas est le patron des écoles de garçons, sainte Catherine est la protectrice des écoles de filles.

Longtemps les élèves de philosophie se sont rangés sous son patronage.

Consacrons aujourd'hui quelques lignes à cette sainte.

Tout ce que l'on sait de précis sur elle, c'est qu'elle glorifia Jésus-Christ en confessant généreusement la foi à Alexandrie, sous le règne de Maximin II, Diria, vers l'an 312.

On croit communément que Catherine s'appela *Dorothee* et que le nom de Catherine, du mot syriaque Kethar, couronné lui fut donné parce qu'elle remporta, dit saint Jérôme, la triple couronne du martyr, de la virginité et de la science.

Les Grecs nomment sainte Catherine *Eatherine*.

On lit dans le ménologe de l'empereur Basile que notre sainte était née du sang royal, qu'elle avait de rares connaissances, qu'elle confondit une assemblée de philosophes païens avec lesquels Maximin l'obligea de discuter, que ces philosophes se convertirent, et que, persistant dans la profession du christianisme, ils furent tous brûlés ensemble.

Sainte Catherine avait à ce moment dix-huit ans.

Les actes de la sainte ajoutent qu'elle fut attachée sur une machine composée de plusieurs roues, garnies de pointes très-acérées; mais que, lorsqu'on voulut faire agir les roues, les cordes se brisèrent miraculeusement, en sorte que sainte Catherine fut délivrée et qu'on la condamna ensuite à perdre la tête.

L'Eglise ne fait pas mention de sainte Catherine avant la fin du huitième siècle.

A cette époque, les chrétiens qui gémissaient en Egypte, sous le joug cruel des Sarrasins, découvrirent le corps de la sainte.

Il fut solennellement porté dans le monastère que sainte Hélène avait fait bâtir sur le mont Sinai, en Arabie, et que l'empereur Justinien avait considérablement augmenté ou embelli.

Falconius, archevêque de San Severino, parle ainsi de cette translation:

« Il est dit que le corps de la sainte fut porté par des anges sur le mont Sinai. Ceci veut dire que les moines de Sinai le portèrent dans leur monastère, pour l'enrichir de ce trésor... On sait qu'on a souvent désigné l'habit monastique par un habit angélique, et qu'anciennement les moines étaient appelés *anges*, à cause de la sainteté de leurs fonctions toutes célestes. »

Le culte de sainte Catherine passa tout d'abord chez les Grecs qui célébrèrent sa fête le 25 novembre.

Les Latins n'ont eu connaissance de cette sainte que par le canal de ceux-ci, dans le onzième siècle.

Mais son culte fut bientôt établi dans tout l'Occident, qui choisit également le 25 novembre pour la célébration de la fête de sainte Catherine.

Dans le onzième siècle, Siméon, moine de Sinai, vint à Rouen, pour recevoir l'aumône annuelle de Richard, duc de Normandie.

Il apporta avec lui une portion des reliques de sainte Catherine qu'il laissa dans cette ville.

On garde encore, dans l'église du monastère du mont Sinai, la plus grande partie de la dépouille mortelle de la sainte martyre.

Après que le corps de sainte Catherine eût été trouvé et transféré sur le mont Sinai, il s'y fit un fort grand concours de pèlerins, que la dévotion y attirait.

Pour faciliter ce pèlerinage peu sûr parmi les Arabes, on établit, en 1063, un ordre de chevalerie à l'imitation de celui du Saint-Sépulcre.

Il fut mis sous la règle de saint Basile et sous la protection de sainte Catherine, qu'il prit pour patronne.

Les chevaliers s'engageaient par vœu à suivre la règle de saint Basile, à garder le corps de sainte Catherine, à pourvoir à la sûreté des chemins en faveur des pèlerins, à défendre l'église catholique, et à obéir au Grand-Maitre de l'Ordre.

Leur Constitution fut tirée de l'ordre du Saint-Sépulcre.

Ils portaient sur un habit blanc les instruments du martyre de leur sainte patronne, c'est-à-dire une demi-roue armée de pointes tranchantes et traversée par une épée teinte de sang.

La bannière de l'ordre représentait d'un côté les armes dont nous venons de parler, de l'autre, le martyre de sainte Catherine. La sainte était peinte entre deux roues armées de pointes et de couteaux tranchants.

L'ordre de sainte Catherine s'éteignit presque en même temps que celui du Saint-Sépulcre.

Baillet, Bède, Usuard, Adon, Baronius, Vossius, nous ont légué sur sainte Catherine des notes intéressantes.

Le nom de Catherine était autrefois très-commun. Il a été porté par beaucoup de femmes célèbres à des titres différents.

Aujourd'hui, peu de personnes le donnent à leurs enfants.

Pourquoi?

Caprice de la mode, simplement.

Dans les grands pensionnats de jeunes filles, la Sainte-Catherine est célébrée, chaque année, avec beaucoup de solennité.

Le soir, un bal réunit les anciennes pensionnaires aux pensionnaires du jour.

Là, on se reconnaît, on se retrouve, souvent après bien des années; on constate les changements survenus dans l'existence, dans la position, dans la fortune.

Les unes sont restées dans des sphères obscures, les autres se sont élevées aux plus hautes destinées.

Les plus malheureuses oublient leurs déboires, leurs petits chagrins, leurs déceptions, dans la danse, et, jusqu'à une

nous rendra l'estime que nous n'avons cessé de mériter.

Ce raisonnement plein de bon sens versa un baume sur la douleur des infortunés. Il n'y avait, en effet, rien que de sage dans les prévisions du mécanicien. Mais, une série d'épreuves et de tribulations, d'espérances déçues et d'angoisses prolongées, dont il eût été difficile, pour ne pas dire impossible qu'il pût deviner l'étendue, allait cependant commencer pour lui.

Déroutés par le peu de succès de leurs recherches, les directeurs de la banque envoyèrent vers Amos un des membres de leur corps, précisément l'homme à la caisse, pour négocier avec lui. Ils lui firent offrir par cet homme une forte somme d'argent, en l'assurant qu'aucune poursuite ne serait dorénavant dirigée contre lui, s'il consentait à une restitution et à nommer ses complices, si toutefois il en avait.

(La suite au prochain numéro.)

pratique m'y a donné, quelque chose qui a pu naturellement porter les gens crédules, les hommes irréflectifs et surtout les méchants, s'ils sont pour quelque chose dans cette enquête, à tourner leurs regards du côté de notre pauvre demeure; mais les véritables auteurs du vol seront probablement bientôt reconnus, car un crime aussi abominable doit avoir pour effet de tenir tous les yeux ouverts; et, dans le cas peu probable où le criminel resterait encore quelque temps ignoré, nos voisins, qui nous verront occupés comme à notre ordinaire, sans qu'ils puissent remarquer dans nos vêtements ou dans notre manière de vivre rien qui décelât la possession de richesses, sans qu'ils nous voient faire des dépenses extravagantes pour notre condition; nos voisins, qui se rappelleront combien d'années nous avons passées dans ce même état de travail et de modération, sans qu'une lueur d'inconduite ou d'improbité, même dans les plus petites choses, ait jailli sur nous, nos voisins reviendront alors à des sentiments meilleurs, à des opinions plus justes, et la ville entière

heure avancée de la nuit, ce ne sont que  
gais éclats de rire, concerts de voix joyeux,  
rondes folles et échevelées.  
Ne faut-il pas bien faire trêve un instant  
aux soucis et aux préoccupations de la vie ?  
(Gazette hebdomadaire.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Dans la journée de samedi, le vent a  
subitement changé de direction, la tempé-  
rature s'est adoucie et le dégel a été com-  
plet.

Le soir, une pluie fine a tombé jusqu'à  
une heure assez avancée de la nuit ; puis le  
vent s'est élevé et a acquis promptement une  
grande violence.

De 4 heures à 6 heures du matin, c'était  
une véritable tempête ; les ardoises volaient  
de tous côtés, les contre-vents frappaient  
contre les murailles, et, dans la campagne,  
bien des arbres ont été endommagés.

Hier, à la Mairie, la musique municipa-  
le de notre ville a donné une gentille et  
fort agréable soirée : assistance nombreuse  
et brillante, exécution pleine d'entrain et de  
justesse. Trois amateurs ont prêté leur con-  
cours, et le public, juste appréciateur et du  
talent et de la bonne volonté, ne leur a pas  
ménagé les applaudissements et les témoi-  
gnages de sympathie.

C'est là une heureuse innovation ; nous  
croyons savoir que ces soirées se renouvel-  
leront assez souvent pendant la mauvaise  
saison et remplaceront pour les membres  
honoraires la musique du square. Grâce à  
ces exercices, le goût musical ne peut  
manquer de se développer dans notre ville,  
et les jeunes artistes seront en mesure de  
concourir avec les musiques de formation  
déjà ancienne. Dans ce succès, M. Meyer  
aura bien sa large part.

### THEATRE DE SAUMUR.

Nous croyons devoir donner la distribu-  
tion des rôles de *Mignon*, représenté ce soir  
par la troupe de M. Marck. Il est bon de  
conservé le nom des artistes qui auront  
joué pour la première fois sur notre scène le  
chef-d'œuvre d'Ambroise Thomas.

Mignon.....	Mlle Marie René.
Philine.....	Bureau.
Wilhem Meister....	MM. Chevalier.
Lothario.....	Géraizer.
Laërte.....	Descamps.
Iarno.....	Dorlin.
Frédéric.....	Mlle Savenay.
Antonio.....	M. Puton.

Premier acte, *les Bohémiens*. — Premier tableau  
du deuxième acte, *le Boudoir de la comédienne*. —  
Deuxième tableau, même acte, *l'Incendie*. — Troi-  
sième acte, *Sperata*.

*Mignon* fut représenté pour la première  
fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comi-  
que, le 17 novembre 1866.

Il y a quelques jours, un paisible habitant  
du Morier, près Tours, M. Dallou, maître  
maçon, a été victime d'une sauvage agres-  
sion de la part d'individus demeurés incon-  
nus jusqu'à ce jour.

Voici dans quelles circonstances ces faits  
se sont produits :

Le sieur Dallou avait quitté Tours vers  
huit heures du soir et se rendait à son do-  
micle, lorsque, arrivé au niveau de la rue  
Boisdénier, un individu s'élança sur lui et  
le frappa d'un coup de bâton qui lui brisa  
la mâchoire. Aucune parole n'avait été  
échangée entre M. Dallou et son agres-  
seur.

Malgré la douleur que lui causait sa bles-  
sure, le sieur Dallou se mit sur la défensive  
et fit face à son agresseur. Mais au même  
instant deux autres individus, embusqués le  
long de l'avenue, se joignirent au premier,  
et, après avoir terrassé leur victime, la lan-  
cèrent dans les bas-fonds qui bordent la  
chaussée.

Presque entièrement privé de connais-  
sance, M. Dallou resta plusieurs heures  
dans cette affreuse position, et ce ne fut que  
vers deux heures du matin qu'il put se tra-  
ner jusque dans sa maison où sa famille,  
plongée dans de cruelles inquiétudes, atten-  
dait anxieusement son retour.

Un médecin, immédiatement appelé, re-  
connut facilement la gravité de la position  
de la victime. Aujourd'hui, cependant, l'état  
général est satisfaisant et tout porte à croire

que la consolidation de la fracture du  
maxillaire s'accomplira régulièrement.

Une enquête est commencée par la jus-  
tice, et tout porte à croire que les coupables  
seront bientôt sous sa main.

(Messager d'Indre-et-Loire.)

### PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui n'ont pas soldé leurs  
contributions sont priées de se libérer dans  
le plus bref délai.

## Faits divers.

Les épreuves réglementaires viennent  
d'avoir lieu pour le pont de Suresnes, et ce  
pont va être livré à la circulation.

Un épisode curieux de la cérémonie des  
épreuves :

Pendant qu'elles avaient lieu, se tenait  
sur le pont de la Seine une vieille femme en-  
veloppée d'une mante, et dont les cheveux  
gris pendaient dans le dos. Elle regardait ce  
que l'on faisait de ses yeux noirs, brillants  
d'un feu maladif au fond de leurs orbites, et  
de temps en temps esquissait un geste bi-  
zarre.

— C'est la mère Bizet, disaient quelques  
gens du pays. Elle va jeter un sort au pont.

La mère Bizet, une vieille blanchisseuse  
de Puteaux dont le fils avait été tué par un  
éclat de pierre lorsqu'on avait fait sauter le  
pont de Suresnes. Depuis, elle avait un peu  
l'esprit égaré, et l'on disait dans le pays  
qu'elle en savait plus long qu'il ne faut sur  
les secrets du diable.

La vérité est que la pauvre mère a presque  
perdu l'esprit.

Cela n'empêche pas qu'il y a, à l'heure  
qu'il est, pas mal de Suresnois qui croient  
parfaitement le pont ensorcelé.

\*\*\*

Notre époque est décidément destinée à  
faire l'étonnement des siècles futurs.

Nous avons eu des enterrements civils,  
des mariages civils ; un bon citoyen, ami  
du progrès et de la libre-pensée, vient de  
donner le grand exemple d'un baptême  
civil.

Ce bon radical se nomme Rose. Il eût  
évidemment préféré un nom plus accentué ;  
mais, dame ! on fait ce qu'on peut. Il s'est  
uni civilement l'année dernière, un vendredi,  
à une jeune sectatrice de la déesse Raison :  
il faut des époux assortis.

C'était jeudi le jour choisi pour baptiser  
civilement le jeune citoyen issu de cette  
union. Le ban et l'arrière-ban des frères et  
amis avaient été convoqués chez les parents,  
35, rue du Chemin-Vert. Un grand tapis  
rouge recouvrait la table destinée à servir  
de fonts baptismaux, et qu'ombrageait un  
drapeau rouge. Rouges étaient également  
les langes du bébé, rouges les rubans et la  
ceinture de la mère. Enfin, le père, en man-  
ches de chemise, ceinture d'écarlate et coiffé  
du bonnet phrygien, tenait à la main un  
verre et un litre de vin rouge, dont il versait  
fraternellement une rasade à chacun des  
arrivants.

Enfin, la réunion étant au complet, le  
grand-père, non moins pourpre que les au-  
tres, s'approcha lentement, et, élevant ses  
mains treublantes au-dessus de la tête du  
bébé, prononça ces paroles : « Au nom de  
la République, je te baptise Raoul ! »

Si les radicaux avaient un ciel, comme  
Raoul Rigault, béatifié, serait content !

Mais ils n'en ont pas, hélas ! Cela leur  
manque. Ne pourraient-ils, pour la cir-  
constance, inventer aussi un ciel... civil ?  
(Figaro.)

\*\*\*

Le doyen des serviteurs en France est  
mort le dimanche 15 octobre, à Chuyer,  
canton de Pélussin (Loire), après deux  
jours de maladie. Voici quelques détails sur  
sa vie :

Pierre-Bernard Chabaud naquit à Lyon,  
en l'année 1781, d'honnêtes ouvriers qui,  
ne pouvant subvenir aux frais de son en-  
fance, le confièrent, à l'âge de neuf ans,  
à la famille Coutarel-Tranchand du Plomb ;  
et, pendant 80 ans, Pierre-Bernard a servi  
cette famille sous trois générations avec un  
indéfectible dévouement, et en pratiquant sans  
faiblesse toutes les vertus de sa position.

Au premier concours agricole de Bourg-  
Argental, il y a environ douze ans, il fut fé-

licité de sa bonne conduite par le président,  
S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de  
Bordeaux. Monseigneur voulut embrasser  
publiquement l'humble serviteur qui en fut  
ému jusqu'au fond du cœur, et la commis-  
sion lui décerna une médaille en argent et  
une prime de 80 fr.

Deux ans plus tard, M. le préfet de la  
Loire le félicitait à son tour, dans une céré-  
monie solennelle, de sa noble conduite, et  
lui allouait, comme récompense, une somme  
de 400 fr.

Deux jours avant sa mort, à l'âge de qua-  
tre-vingt-treize ans, il vaquait encore à ses  
travaux ruraux. On peut donc en vérité dire  
de lui que la mort l'a trouvé debout, les ar-  
mes du travail à la main.

### Courrier Financier.

Après une courte reprise, la bourse se  
trouve de nouveau en baisse : on cote 97 fr.  
90 pour la rente 5 0/0, mais nous croyons  
à une sérieuse reprise. Dans cette situation  
le capital se porte volontiers sur les Obligations  
de chemins de fer qui ne sont pas sou-  
mises aux mêmes fluctuations. Citons, en  
dehors du grand réseau, dont les cours se  
maintiennent entre 290 et 305, les Obligations  
des Charentes à 262 fr. 50, et celles des  
Chemins de fer Nantais à 235, cours d'attente  
pour des prix plus élevés qui semblent assu-  
rés. Les travaux marchent avec rapidité et  
tout donne la certitude que le réseau de la  
Loire-Inférieure sera ouvert à l'exploitation  
en 1875. — *Bertaux.*

## Dernières Nouvelles.

C'est aujourd'hui lundi que l'Assemblée  
reprend ses séances suspendues depuis le  
5 août. Déjà la plupart des députés étaient  
de retour hier, et il s'est tenu diverses réu-  
nions parlementaires. Ce qui paraît en res-  
sortir, c'est le désarroi profond et l'incerti-  
tude des parlementaires quant aux résolu-  
tions à venir.

Le gouvernement ne paraît pas mieux  
savoir ni ce qu'il fera ni ce qu'il y aurait  
à faire. Les dispositions de la grande majori-  
té du ministère paraissent être en faveur  
d'un nouvel ajournement des lois consti-  
tutionnelles. A ce sujet, le Message nous  
donnera peut-être quelque lumière, mais  
le texte de ce document lui-même n'est pas  
encore arrêté, et c'est une question de sa-  
voir si la Chambre en entendra la lecture  
avant le milieu ou même la fin de la semaine  
ou nous entrons.

Du reste, les deux premières séances de  
l'Assemblée étant consacrées au tirage des  
bureaux et à l'élection du président, on ne  
pense pas généralement que la lecture du  
Message puisse avoir lieu avant mercredi.

Nous lisons dans plusieurs journaux que  
le gouvernement aurait pris la résolution de  
faire ajourner jusqu'après le jour de l'an la  
discussion des lois constitutionnelles.

Nous croyons savoir que cette nouvelle ne  
repose sur aucun fondement et que le gou-  
vernement, en ce qui regarde cette discus-  
sion, se tiendra entièrement à la disposition  
de l'Assemblée nationale.

On a répandu le bruit que M. Buffet, sous  
prétexte de santé, renonçait à toute candi-  
dature pour la présidence de l'Assemblée et  
serait remplacé par le comte Daru. Cette  
nouvelle était tout à fait fautive. M. Buffet a  
déclaré avant-hier, dans la soirée, qu'il n'avait  
jamais songé à décliner la présidence de  
l'Assemblée si ses collègues l'appelaient de  
nouveau au fauteuil.

On lit dans la France :

« Hier matin, le conseil des ministres a  
duré plus longtemps que d'habitude. On a  
décidé, en principe, que tous les ministres  
actuels garderaient leur portefeuille, et se  
présenteraient devant l'Assemblée, en pre-  
nant une attitude expectante.

« Le conseil s'est ensuite occupé de la pe-  
litiqne intérieure. On sait qu'un certain  
nombre de maires, principalement dans les  
grandes villes, ont cru devoir donner leur  
démission, à la suite des élections municipa-  
les qui leur avaient été défavorables.

« Le gouvernement s'en est ému et paraît  
disposé à ne pas accepter ces démissions.

Toutefois, aucune décision n'a été prise. On  
a ajourné la suite de la délibération à lundi,  
et c'est ce jour-là seulement, quelques heu-  
res avant la rentrée de l'Assemblée, que sera  
définitivement arrêtée la ligne de conduite  
du cabinet.

« Jusque-là, tout ce que l'on rapporte de  
la teneur du message présidentiel doit être  
considéré comme prématuré. »

Les officieux confirment qu'on attend la  
réunion de l'Assemblée pour terminer le  
message ; les ministres veulent tâter le ter-  
rain parlementaire avant de s'engager.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### Publications de mariage.

Pierre-Jules Pillot, menuisier, et Victo-  
rine-Célestine Besnier, couturière, tous deux  
de Saumur.

Smaragde Jelsch, cavalier de manège, de  
Saumur, et Marie-Adélaïde-Agnès Brière,  
lingère, de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).

Théophile Lebeau, tourneur en chaises,  
de Saumur, et Louise Hubert, lingère, de  
Loudun.

Joseph Reb, cavalier de manège, et Ca-  
therine Frenette, sans profession, tous deux  
de Saumur.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE  
(novembre 1874), à 60 centimes par nu-  
méro mensuel :

### Texte.

N° 43. — Criquebœuf, près d'Honfleur (Calvados).  
— La Patience. — La Toute petite, nouvelle (suite).  
— Dessins de Raphaël à l'Académie des beaux-arts  
de Venise. — John Foster (suite). — A la porte d'un  
malade. — Caisse d'épargne. — L'Analyse spectrale  
et le Spectroscope.

N° 46. — La Tour des Scipions, près de Tarra-  
gone. — La Toute petite, nouvelle (suite). — Caligula  
et Claude. — Je n'ai pas le temps. — Pensée (Lamar-  
tine). — Construction des ponts par l'air comprimé.

N° 47. — Musée du Louvre : la Victoire de Samo-  
thrace. — La Toute petite, nouvelle (suite). — Causes  
du suicide et moyen de les combattre. — Discussion.  
— Musée de La Rochelle : Curiosités japonaises (bou-  
tons, agrafes, épingles, etc.). — Joseph Hornung,  
peintre genevois. — Immortalité. — Le grand Paléo-  
thérium (*Palæotherium magnum* de Cuvier) trouvé  
dans les plâtres de Vitry-sur-Seine.

N° 48. — Filippino Lippi. — La Toute petite, nou-  
velle (fin). — Anges d'argent portant le cœur de  
Louis XIII, dans l'église des Jésuites de la rue  
Saint-Antoine. — Monaco. — Joseph Hornung, pein-  
tre genevois (fin). — Le Noyau de pêche de Dupont  
de Nemours. — Amitié. — Remède bizarre contre le  
rhume d'un chanteur. — Enseigne de pèlerin.

### Gravures.

N° 45. — Eglise de Criquebœuf. — Dessins à la  
plume par Raphaël, à l'Académie des beaux-arts de  
Venise (7 dessins). — Le Spectroscope.

N° 46. — La Tour des Scipions, près de Tarra-  
gone. — Caligula et Claude, peinture par Alma-  
Tadéma. — Construction d'une des piles du pont du  
Tay, en Ecosse, à l'aide de l'air comprimé.

N° 47. — La Victoire de Samothrace, sculpture du  
Musée du Louvre. — Curiosités japonaises du Musée  
de La Rochelle (2 planches). — Squelette du grand  
Paléotherium de Vitry, au Muséum d'histoire natu-  
relle.

N° 48. — Portrait de Filippino Lippi peint par lui-  
même, au Musée des Offices, à Florence. — Anges  
d'argent portant le cœur de Louis XIII, à l'église  
des Jésuites de la rue Saint-Antoine, d'après une  
gravure publiée dans les Archives des missions  
scientifiques. — Vue générale de Monaco et de  
Monte-Carlo. — Enseigne de pèlerin, écusson en  
plomb représentant saint Mathurin.

Voici le sommaire des gravures que l'*Uni-  
vers illustré* publie dans son numéro de cette  
semaine :

Théâtre des Bouffes - Parisiens : acte  
deuxième de *Madame l'Archiduc*, opéra-bouffe  
en trois actes, de M. Albert Millaud, musi-  
que de M. J. Offenbach ; monument commé-  
moratif élevé par la ville de Lure, en l'hon-  
neur des victimes de la guerre ; arrestation  
des membres d'un comité carliste, à Rome ;  
Irlande : la Chaussée du Géant ; chasse au  
renard ; scènes et types chinois (six gravu-  
res) ; Joseph, surintendant des greniers de Pha-  
raon, tableau de M. Alma-Tadéma ; Espa-  
gne : vue de la ville d'Irun et de ses envi-  
rons. — Rébus, problème d'échecs.

Dans le numéro de la semaine dernière,  
l'*Univers illustré* a commencé la publication  
de l'*Hôtel du Dragon*, par Alf. de Bréhat. Par  
l'intérêt puissant des aventures qui s'y dé-  
veloppent, autant que par l'originalité des  
types qu'il met en scène, ce roman méritera,  
nous en sommes certains, d'être placé à côté  
de *Bras d'acier*, des *Chasseurs de tigres* et  
des autres ouvrages de l'éminent romancier  
qui ont obtenu une faveur si légitime.

**Théâtre de Saumur.**

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 30 novembre 1874,

Avec le concours de M<sup>lle</sup> Marie RENÉ,

Première dugazon des théâtres de Bordeaux, Rouen, etc.

Pour la première fois à Saumur,

**MIGNON**

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

M<sup>lle</sup> Marie René remplira le rôle de Mignon.

Mignon sera représenté avec les additions, les changements et le dénouement nouveau introduits par M. Ambroise Thomas à la dernière reprise de son œuvre au théâtre de l'Opéra-Comique.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/2.

LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT, huit beaux volumes forts et gr. in-4, dont la valeur en

librairie est de 60 francs, sont donnés en prime par l'Univers illustré.

Prix de l'abonnement d'un an, avec les Mémoires de M. Guizot: Paris, 33 fr.; départements, 36 fr.; expédition franco. Bureaux, rue Auber, 3, Paris.

**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>o</sup>,**

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 94<sup>e</sup> fascicule, SAN à SCI, est en vente.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

**REVALESCIÈRE**

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie,

toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Casteluarte, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup> 48,614.

M<sup>lle</sup> la marquise de Bréhan, de 7 ans de Maladie du foie, d'estomac, amaigrissement, ballement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N<sup>o</sup> 62,986.

M<sup>lle</sup> Martin, de Suppression des règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la-*Revalésière*.

Cure N<sup>o</sup> 65,112.

E. Payard, de Gastralgie et Vomissements. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N<sup>o</sup> 62,845.

M. Boillet, curé, de 36 ans d'Asthme avec étouffements dans la nuit.

Cure N<sup>o</sup> 70,421.

M. A. Spadaro, d'une Constipation opiniâtre de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. — 2 kil., 12 fr. — 4, 7 et 60 francs. — La *Revalésière* en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 épiciers, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers:

5 heures 50 minutes du matin.  
11 — — — — —  
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:

5 heures 40 minutes du matin.  
10 — 40 — — — — —  
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 NOVEMBRE 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72. . .	61	70	» 05	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . .	670	»	»	Canal de Suez, jous. janv. 70.	459	50	»
4 1/2 % jouiss. mars. . . . .	88	40	» 35	Crédit Mobilier . . . . .	361	25	» 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	691	25	3 75
4 % jouissance 22 septembre. .	78	»	»	Crédit foncier d'Autriche . . .	545	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	680	25	» 1 25
5 % Emprunt 1871 . . . . .	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. .	330	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Emprunt 1872 . . . . .	98	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	502	50	» 2 50	Orléans. . . . .	301	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	223	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	872	50	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	394	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	433	75	1 25	Midi, jouissance juillet. . . . .	635	»	»	Est. . . . .	392	40	»
— 1865, 4 % . . . . .	474	»	»	Nord, jouissance juillet. . . . .	1075	»	»	Nord . . . . .	368	50	»
— 1869, 3 % t. payé. . . . .	301	75	» 25	Orléans, jouissance octobre. . .	853	75	1 25	Ouest . . . . .	291	75	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé. . . . .	276	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . .	555	»	»	Midi. . . . .	294	75	»
Banque de France, j. juillet. . . .	3890	»	»	Vendée, 250 fr. p. jous. juill. . .	905	»	»	Deux-Charentes. . . . .	361	50	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . .	545	»	»	Compagnie parisienne du Gaz. . .	790	»	1 25	Vendée . . . . .	243	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill. .	470	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . .	43	75	1 25	Canal de Suez. . . . .	485	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . .	247	50	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. .	213	75	1 75				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	840	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 2 novembre 1874).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 68 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)  
9 — 01 — — — — — omnibus.  
1 — 33 — — — — — soir.  
4 — 12 — — — — — express.  
7 — 27 — — — — — omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 50 — — — — — omnibus.  
9 — 50 — — — — — express.  
12 — 38 — — — — — soir, omnibus.  
4 — 44 — — — — —  
10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M<sup>e</sup> A. GUERET, notaire à Brain.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
En totalité ou par parties,  
UNE

**BELLE PROPRIÉTÉ**

Située à la Chaussée, commune de Brain-sur-Allonnes et, par extension, commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, comprenant une maison de maître en parfait état, vastes servitudes, serre, jardin clos de murs, pièce d'eau et avenue, sur la grande route de Saumur à Bourgueil; deux corps de ferme, avec terres labourables, prés et vignes; le tout contenant environ 25 hectares.

Pour traiter, s'adresser à MM. Du Bois et MASSE, propriétaires au Vieil-Baugé, DAUBET, expert à Allonnes, et, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> GUERET, notaire. (586)

**MOULINS**

**A VENDRE**  
A proximité du chemin de fer,  
Par suite de liquidation.

L'un situé à Bourgueil, dit le moulin de la Planche, à 4 paires de meules, avec maison de maître, habitation de meunier, vastes bâtiments d'exploitation, grand jardin.

Revenu, 2,000 francs. — Mise à prix, 25,000 francs.

L'autre sis près Langeais, dit le moulin de Varenne, à 2 paires de meules, avec 2 hectares de terre et prés.

Revenu, 630 francs. — Mise à prix, 7,000 francs.

Très-belles chutes d'eau sur d'excellentes rivières.

Une seule enchère adjudgera. Grandes facilités de paiement. L'adjudication aura lieu: Pour le premier moulin, à Bourgueil, en l'étude de M<sup>e</sup> GIRAULT, le 6 décembre 1874;

Et, pour le deuxième moulin, à Langeais, en l'étude de M<sup>e</sup> BIERNANT, le 15 décembre 1874. (557)

L'ETUDE DE M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur, est transférée rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 24, en face de la maison où elle était précédemment.

M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

**AVIS**

**La liquidation de papiers peints de la maison NAY-CHATIL-LON** étant terminée, les quelques marchandises restant en magasin seront vendues avec un rabais considérable. (575)

**L'HYDROCÉRASINE MAUREL**

brevetée s. g. d. g., modère la transpiration, sans danger pour la santé, en détruit la mauvaise odeur. Appréciée surtout pour la toilette des dames comme tonique et rafraîchissante, elle raffermi les organes, les rejeunit et empêche les fleurs blanches.

**LA VULNÉRINE MAUREL**

honoree d'un rapport spécial à l'Académie de Médecine, appuyée de nombreux certificats de médecins distingués pour ces heureuses guérisons, est le meilleur antiputride. Elle purifie l'air et en détruit les miasmes morbifiques. Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, brûlures, morsures, contusions, ulcères variqueux, piqures d'insectes venimeux, arrête les hémorrhagies, empêche la gangrène, fait disparaître toute odeur, soulage l'obésité, etc. Se trouve chez l'inventeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris. — En gros, rue de la Verrerie, 15. Maison FABRE, droguiste. — En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. HERBERT, LOUIS, BRARD, pharmaciens à Angers; JACOBY, pharmacien à Baugé; LEROY, pharmacien à Cholet; GABLIN, pharmacien à Saumur; PIERAU, pharmacien à Segré. (150)

**PRODUITS ALIMENTAIRES**

Huile d'olive de Nice. M. Félix Audemard, propriétaire à Nice, offre aux consommateurs ses huiles si estimées en France et à l'étranger. Expédition par 50, 25 et 10 litres, franco-gare de l'acheteur. Sur demande adressée, envoi de Prix cour et des échantillons. Pour ces derniers, le port seul, par grande vitesse, sera à la charge du destinataire. **Liqueurs des Nies** Les liqueurs si renommées depuis longtemps de la veuve Amphoux, St-Pierre (Martinique), ne se vendent que chez M. Legendre jeune, entrepositaire pour toute l'Europe, rue Plantureux, 34, à Bordeaux. Une caisse de 12 bouteilles assorties, au choix, 72 fr.

**MÉDICAMENTS D'HIVER**

Le savant professeur de la Faculté de médecine de Paris, le D<sup>r</sup> Gubler, s'exprime ainsi au sujet de cette préparation: «Le goudron Le Rouff, dit-il, représente, sans altération et sans perte, tous les principes et le conséquent toutes les qualités du goudron en nature.» (Com<sup>o</sup> Thérap. du Codex, 2<sup>e</sup> édit. p. 167, Paris, 1873.) Cette préparation est prescrite journellement, par nos célèbres médecins, dans les Rhumes, Bronchites, Catarrhes Affectifs, furonculaires, etc. **migraine** On guérit instantanément cette pénible affection en prenant, dans un peu d'eau sucrée, ou non, un seul paquet de la Poudre de Guillet, pharmacien; elle est recommandée par les meilleurs médecins, et se vend 2 fr. la boîte de dix doses, dans les bonnes pharmacies. Se défier des contrefaçons.

**HERNIÉS ET MALADIES DE LA VESSIE**

Guérison radicale par la NEPTUNE ROUILLE, extrait de plantes marines. — Renseignements gratuits. Rouille, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe aux Sables-d'Olonne (Vendée). (517)

**POSITION UNIQUE**

De 1 à 6,000 francs par an, à se créer dans chaque localité, avec un petit capital (articles spéciaux de première nécessité). Ecrire P initiales N. N., poste restante, à Namur (Belgique).

**GOUVERNEMENT DU PÉROU**

DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>  
DE PARIS  
21, BOULEVARD HAUSMANN  
Seuls Concessionnaires du

**GUANO DU PÉROU**

Loi du 11 Novembre 1869

**GUANO DISSOUS DU PÉROU**

Convention du 13 Avril 1874

**DÉPÔTS EN FRANCE**

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAN  
Brest, chez M. E. VINCENT.  
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>o</sup>  
Cherbourg, chez M. Eugène LAIS.  
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C<sup>o</sup>  
Havre, chez M. E. FICQUEL.  
Langebeau, chez M. E. VINCENT.  
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN & C<sup>o</sup>  
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>o</sup>  
Melun, chez M. LE BARRE.  
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.  
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN  
St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

**EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN**

REMBOURSABLE MOYENNANT DES GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc. (Le moindre gain est de fr. 46)

d'un total de 26,950,000 LIRE ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 2 JANVIER 1875.

Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100. Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève. Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste de tirage. S'adresser directement à

**L'AGENCE DE FONDS PUBLICS, A GENÈVE.**

Listes de renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'Etats.

P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.

**GUÉRISON INSTANTANÉE**  
NEURALGIES (faciales) MIGRAINES  
(non gastralgiques) OTALGIES (névralgies de l'oreille) MAUX DE DENTS (lors même qu'elles traitent caries).  
AVIS IMPORTANT: Cette Eau est d'un usage très-agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ARTHRISME et les attaques d'ANGÈRE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit. L'inventeur a choisi le meilleur mode de CONSERVATION en laissant chez les Dépositaires des flacons destinés à servir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon simple: Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple: Prix, 10 fr.  
A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Chedevegue, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

**LA SANTÉ PUBLIQUE**

Hygiène et Médecine populaires, Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes

CONDITIONS D'ABONNEMENT  
Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an. Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.